

Bilan d'activité – 2024 –

Rénovation énergétique de l'habitat
et du petit tertiaire
des Communautés du Pays de Saint-Malo



Rénov' Habitat **Bretagne**
Communautés du pays de Saint-Malo

avec  **France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

SOMMAIRE

1. Présentation	3
L'équipe :	5
Le territoire :	5
2. La Maison de l'habitat	5
3. Services aux ménages	6
Première information (A1) :	6
Conseil personnalisé (A2) :	6
Audit (A3) :	6
Accompagnement (A4) :	7
A4 Bis :	7
Construction et énergies renouvelables :	7
Répartition des actes réalisés par EPCI :	8
Évolution des actes de 2020 à 2024	9
Répartition des contacts par poids démographique.....	9
Saint-Malo Agglomération.....	9
Bretagne Romantique	9
Côte d'Emeraude.....	9
Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel.....	9
Profil des ménages.....	10
Type de public demandeur	10
Profil des catégories de revenus.....	10
Profil des logements	11
Date de construction	11
Surface habitable.....	11
Type d'énergie de chauffage	11
Les rendez-vous délocalisés en 2024 :	12
Agenda Partagé	12
Bilan des rendez-vous délocalisés :	13
Origine des contacts :	14
Répartition des actes d'information (A1)	14
Répartition des actes de conseil personnalisé (A2)	15
Répartition des actes d'accompagnement (A4).....	16
Les animations auprès des ménages :	17
Les partenaires :	19
4. Service aux entreprises	21
5. Dynamique locale - vers et avec les acteurs publics et privés	22
Les animations auprès de professionnel et public relais :	22
Action transversale :	22
Sensibilisation Radon et Qualité de l'air	22
Commission Qualibat	22
Guichet unique – Service public de la rénovation de l'habitat	23
6. Participation au réseau Rénov'Habitat Bretagne	24
Réunion de réseau	24
Réunion nationale.....	24
Les formations et webinaires.....	24
7. Communication	25
Page google de la Maison de l'habitat	25
Revue de presse.....	25
8. Bilan financier	32
9. Analyse	33

1. PRESENTATION

Le guichet de la rénovation énergétique des Communautés du pays de Saint-Malo informe, oriente, conseille et accompagne les propriétaires qui souhaitent faire des économies d'énergie dans leurs logements.

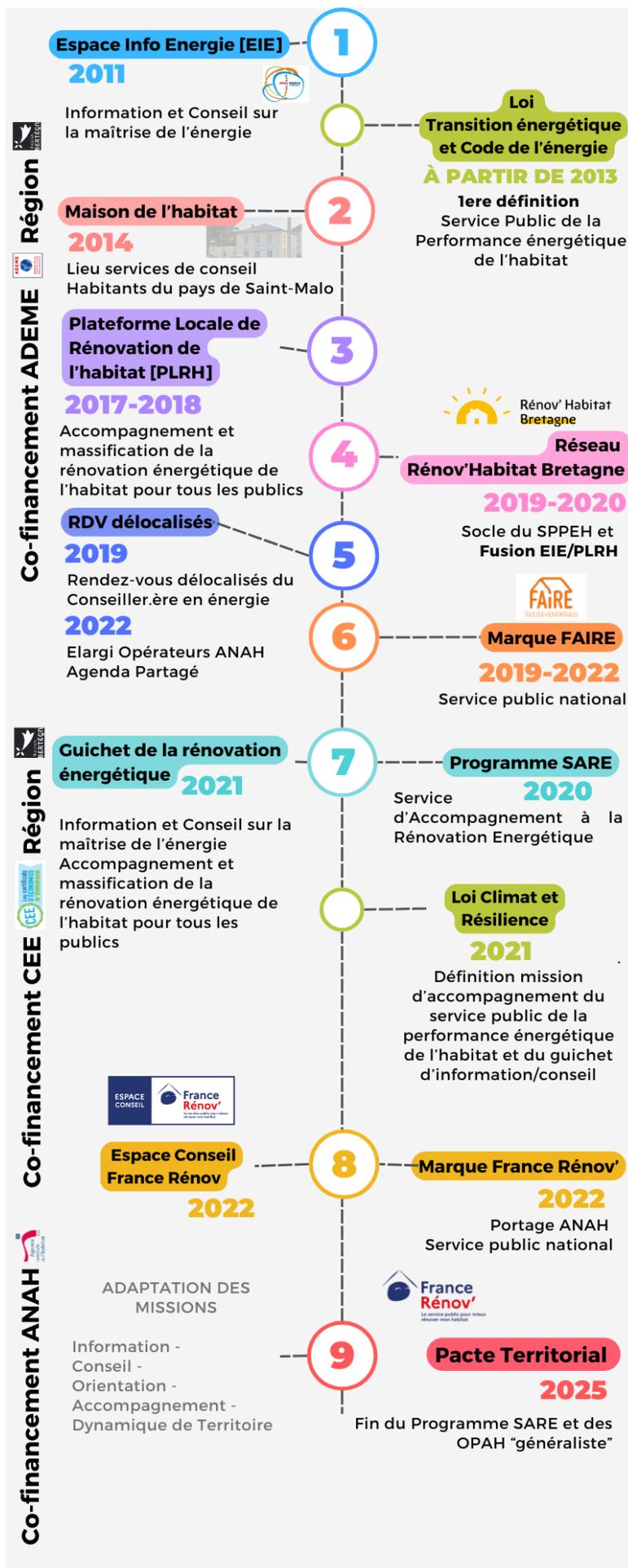
Dans un objectif d'accompagner les propriétaires, le guichet noue des partenariats avec des professionnels du bâtiment, et acteurs de l'habitat, notamment pour la réalisation d'étude thermique, de plan de financement et de visite-conseil.

Il a également un rôle de sensibiliser aux économies d'énergie, de faciliter le parcours d'un projet de rénovation énergétique et massifier le nombre de rénovation performante.

Le service est financé par le programme SARE - Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, des fonds propres du Conseil Régional de Bretagne et une participation des Communautés du pays de Saint-Malo, via le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Le programme SARE est mis en place par l'Etat dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie [CEE].

Chronologie et évolution :



L'équipe :

En 2024, le service disposait de 3 équivalents temps plein.

Nombre d'ETP mobilisés pour informer, conseiller, accompagner les ménages et les entreprises, animer la dynamique locale, mobiliser les acteurs, piloter le service...

3

Le territoire :

Le territoire d'action correspond au territoire des 4 Communautés membres du PETR du pays de Saint-Malo :

3 Communautés de communes
Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel
Côte d'Emeraude
Bretagne romantique

1 Communauté d'Agglomération
Saint-Malo Agglomération

70 communes

Superficie de 1 082 km²

174 435 habitants



2. LA MAISON DE L'HABITAT

Née d'une volonté politique de faciliter l'accès à l'information du grand public et profitant du lancement d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de Saint-Malo Agglomération, la Maison de l'habitat accueille dans un lieu unique les permanences du service local de Rénov' Habitat Bretagne, de l'ADIL 35 et de l'OPAH de l'agglomération (SOLIHA Bretagne) et d'Action Logement à partir du dernier semestre 2024.

Mise en place dans les locaux hébergeant les services mutualisés à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo, la Maison de l'habitat est ouverte depuis septembre 2014.



Maison de l'habitat

Ce regroupement de service de conseil dans un lieu unique permet une identification plus simple pour le grand public, un meilleur renvoi entre les différents services et un conseil optimisé grâce à une meilleure connaissance des missions et spécialités de chacun.

C'est 2 journées par mois de présence pour l'ADIL 35, 1 journée pour l'opérateur SOLIHA et 1 journée pour Action logement.

3. SERVICES AUX MENAGES

Première information (A1) :

La 1ère information est un premier niveau d'information portant sur une demande : technique (action de rénovation, écogestes, information rôle des entreprises, ...) ; financière (aides mobilisables, articulations,) ; juridique (démarche en matière d'urbanisme, obligation sur un devis...) ; sociale (impayés, démarchage, ...). La durée estimée d'une 1ere information est de 10 à 25 mn.

La durée moyenne réelle est de 10 minutes.

Les demandes de 1er niveau concernant un point technique ont augmenté 54% (33% en 2023). Une hausse importante qui peut traduire l'impulsion donnée par le guichet d'être mieux identifié sur les informations et conseils prodigués au sein de la Maison de l'habitat et le ralentissement des demandes d'aides financières au dernier semestre 2024.

Les demandes de 1er niveau concernant les aides financières à la rénovation énergétique sont en baisses, pour 45% (66% en 2023).

Le guichet de la rénovation énergétique France Rénov' à la Maison de l'habitat est identifié comme la porte d'entrée d'information. Les propriétaires qui appellent le guichet France Rénov' sont également invités à poursuivre vers un conseil plus personnalisé et/ou revenir avec leurs devis pour en faire l'analyse.

Sur 1 596 actes

Conseil personnalisé (A2) :

Le conseil personnalisé permet de définir le besoin et les attentes du propriétaire, pour son projet de rénovation, de construction et/ou d'installation d'une énergie renouvelable. L'objectif : définir un programme de travaux (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire), analyser des devis, aider dans le choix des matériaux. Il permet de proposer un accompagnement plus complet. La durée d'un conseil personnalisé est de 45mn à 1h30.

La durée moyenne réelle est de 52 minutes.

Le conseil personnalisé permet notamment d'encourager dans une démarche d'accompagnement. 70% des personnes reçues ont souhaité poursuivre vers un accompagnement 32% en 2024. (50% en 2022), soit dans le cadre du programme dit SARE ou Sérénité de l'ANAH*.

Sur 339 actes

Audit (A3) :

La réalisation d'un audit énergétique par un partenaire bureau d'étude des collectivités qui sont RGE-Reconnu Garant de l'Environnement.

Il est systématiquement proposé de poursuivre avec un accompagnement.

En 2024, les conditions d'accès à l'aide MaPrimeRénov' pour une rénovation globale ont été modifiées au profit du dispositif MaPrimeRénov' – Parcours accompagné. Celui-ci rend obligatoire l'accompagnement par un MAR – Mon Accompagnateur Rénov', dont la mission inclut la réalisation d'un audit énergétique. Dans ce contexte, l'audit énergétique a été réorienté afin de servir de base à un projet de rénovation globale, aussi en dehors d'une demande d'aide MaPrimeRénov' – Parcours accompagné.

Accompagnement (A4) :

L'accompagnement du propriétaire dans la réalisation d'une étude thermique (audit ou une évaluation énergétique) ou avec un maître d'œuvre.

L'objectif : définir le projet, réaliser une étude thermique, choisir les travaux, analyser les devis, mobiliser des aides / un plan de financement et aider au suivi des travaux.

La durée d'un accompagnement est limitée à 18 mois.

Pour 55% des accompagnements c'est une évaluation énergétique qui a été réalisée ; et les 45% restant c'est un audit énergétique.

A4 Bis :

Consiste à accompagner les ménages dans l'avancement de leur chantier de rénovation globale (Phases de préparation et de réalisation du chantier puis suivi post-travaux).

En 2024 : Aucun accompagnement dit « bis » n'a été proposée.

Construction et énergies renouvelables :

Les demandes liées à un projet de construction sont faibles mais le service continue à apporter une information. Une attention doit être maintenue sur les projets de construction afin que les logements neufs soient performants le plus longtemps possible.

Répartition des demandes :

1 ^{er} niveau d'information		Conseil personnalisé	
Construction	Energie renouvelable - photovoltaïque -	Construction	Energie renouvelable - photovoltaïque -
1	34	1	17

Répartition des actes réalisés par EPCI :

	Logement					
	1ere information (A1)	Conseil personnalisé (A2)	Audit (A3)	Accompagnement Bureau d'étude (A4)	Accompagnement Maître d'œuvre (A5)	Construction - Energie Renouvelable
Saint-Malo Agglomération						
Objectif	492	212	13	32	1	37
Réalisé	805	175	7	15	1	33
% réalisé	163%	83%	55%	47%	102%	90%
Bretagne Romantique						
Objectif	211	91	5	14	0	16
Réalisé	342	70	1	2		8
% réalisé	162%	77%	18%	15%		51%
Côte d'Emeraude						
Objectif	161	69	4	10	0	12
Réalisé	282	70	2	4	0	7
% réalisé	175%	101%	48%	38%		58%
Pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel						
Objectif	141	60	4	9	0	11
Réalisé	265	33	0	1		5
% réalisé	188%	55%	0%	11%		48%

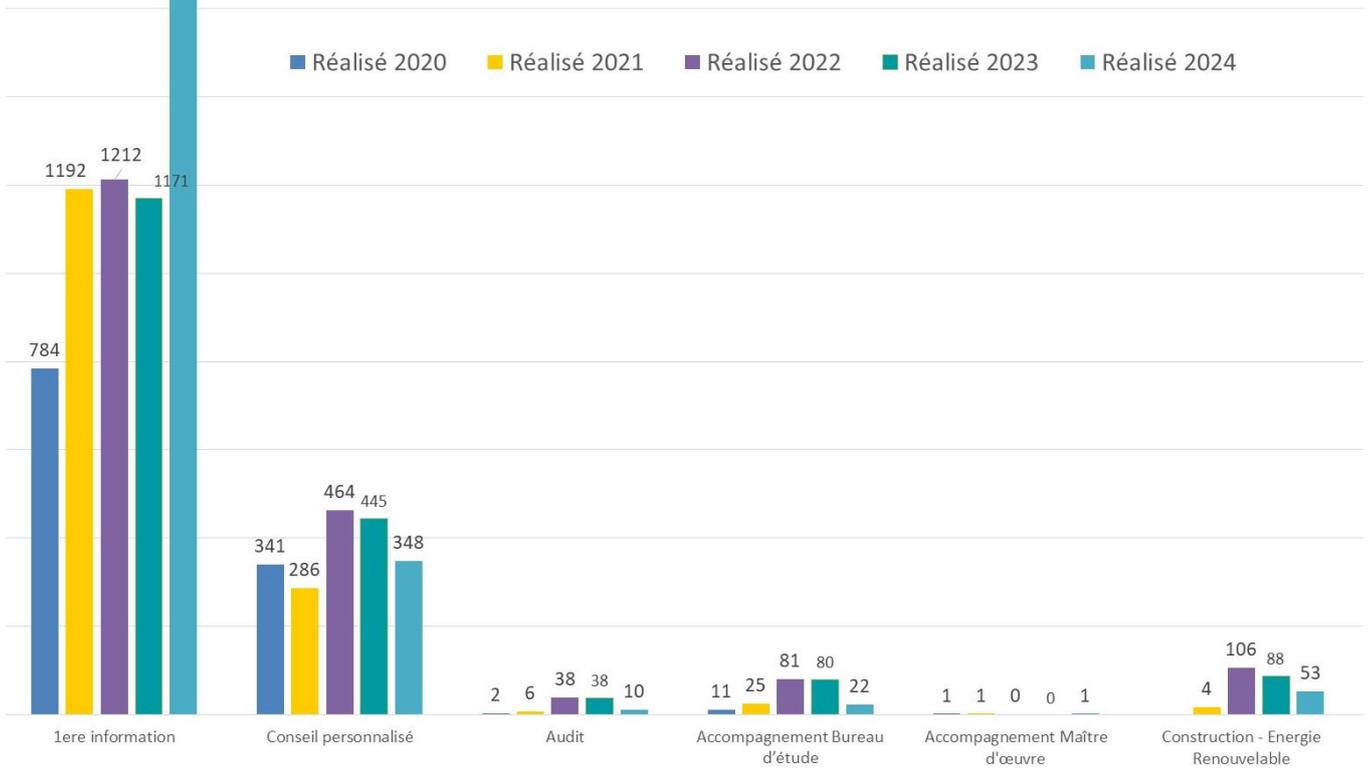
Communautés du Pays 2024						
	A1	A2	A3	A4 et A4bis	A5	A0
Objectif	1005	432	26	65	2	75
Réalisé 2024	1694	348	10	22	1	53
% réalisé	169%	81%	38%	34%	50%	71%

Évolution des actes de 2020 à 2024

On constate une évolution croissante des actes 2020-2021-2022 et une stabilisation en 2023, ce qui correspond aussi à l'accroissement du nombre d'ETP de 1 ETP en 2020 à 3 ETP à partir de 2022.

Les demandes des habitants sont croissantes pour la réalisation d'étude thermique jusqu'à constater une baisse à partir de 2024, du fait de la réorientation des aides et le service est reconnu pour ces accompagnements et l'expertise proposée par ses partenaires.

Evolution des actes depuis 2020



Répartition des contacts par poids démographique

Sur les 2133 actes / contacts que compte les Communautés du pays de Saint-Malo.

Si on considère le poids démographique*, on constate une bonne homogénéité de la répartition par EPCI.

	Saint-Malo Agglomération	Bretagne Romantique	Côte d'Emeraude	Pays de Dol et Baie du Mont Saint-Michel
Nombre de acte/contact en 2024	1041	423	365	304
% du contact	49 %	21 %	16 %	14 %
Nombre de acte/contact pour 1000 ménages	25	25	28	29

en 2024				
---------	--	--	--	--

L'indicateur pour 1000 ménages (qui permet d'intégrer le poids démographique) montre que les Communautés de communes dans leur ensemble sont bien représentées et ont des ratios de ménages touchés proches, en moyenne 27 actes / contacts pour 1000 ménages (une légère hausse par rapport à 2023 : 23 actes/contacts).

* Poids démographique de la population : Saint-Malo Agglomération 49% - Bretagne Romantique 21% - Côte d'Emeraude 16% - Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel 14%

Profil des ménages

Plus largement, le service mutualisé a un rôle de pédagogue dans l'appropriation des questions énergétiques auprès de la population des Communautés du pays de Saint-Malo : la maîtrise de l'énergie dans le logement, le contexte énergétique national, régional et local, l'analyse des lois de finance, lois climat et énergie, la réglementation thermique, ...

Les sujets abordés avec les usagers sont multiples :

- **Construction** : projets de construction, conseil global ou sur un point particulier, la réglementation thermique, le choix des matériaux, le système de chauffage, le passif, BBC, ...
- **Energies renouvelables** : questions ou projet d'installation de système solaire photovoltaïque, thermique ou éolien, projet d'investissement, ...
- **Arnaque** : accompagnement suite à une démarche commerciale trompeuse.
- **Confort** : confort acoustique, problème d'humidité, de surchauffe, ...
- **Aides financières** : leurs mobilisations, aides à la compréhension des dispositifs et des difficultés d'accès.
- **Rénovation** : projet partiel ou global, abordant les thèmes d'isolation, chauffage, ventilation, eau chaude sanitaire, ...
- **Energie** : le prix des énergies, le contexte et choix de système à privilégier, ...

Type de public demandeur

Propriétaire occupant (résidence principale ou secondaire)	92%
Propriétaire bailleur	7%
Professionnel, locataire, SCI, Copropriété, ...	1%

* sur 2 111 actes

Majoritairement, le service est sollicité par les propriétaires occupants ; de manière plus minoritaire, les propriétaires bailleurs, pour ces derniers nous constatons une stabilisation par rapport à 2023.

Profil des catégories de revenus

Revenu modeste ou très modeste	33%
Revenu intermédiaire ou Supérieur	42%
Non renseignés	25%

* sur 2084 actes

On observe sur l'année 2024 que les ménages aux catégories de revenu intermédiaire et supérieur ont été plus nombreux à solliciter l'Espace Conseil France Rénov'.

Quelle que soit sa situation, un habitant, peut obtenir une information, un conseil et être orienté vers le meilleur accompagnement.

Le Revenu Fiscal de Référence [RFR] dit intermédiaire pour un couple est compris entre 32 197€ et 45 340€.

Profil des logements

Date de construction

1948 ou avant	45%
Entre 1949 et 1974	24%
Entre 1975 et 1981	9%
Entre 1982 et 1989	7%
Entre 1990 et 2000	5%
Entre 2001 et 2011	9%
2012 ou après	1%
Date inconnue	1%

* sur 961 actes

Les projets de rénovation concernent un nombre important de logements qui ont été construits avant 1948 et avant toute réglementation thermique avant 1972.

Surface habitable

Moins de 80m ²	21%
De 80 à 100 m ²	18%
De 100 à 150 m²	39%
De 150 à 200m ²	13%
Plus de 200 m ²	9%

* sur 555 actes

Les logements sont majoritairement de taille moyenne.

Type d'énergie de chauffage

Fioul	16%
Electricité (dont pompe à chaleur 4%)	41%
Bois bûches ou granulés	7%
Gaz de ville (gaz naturel)	34%
Gaz butane ou propane en citerne	2%

* sur 851 actes

La majorité des logements sont chauffés à l'électricité 41% dont 4% en pompe à chaleur (37% dont 3% en pompe à chaleur en 2023), l'augmentation des coûts de l'énergie sur l'électricité peut justifier cette augmentation des sollicitations pour des logements chauffés à l'électricité.

L'énergie gaz de ville 34% vient en deuxième position et le fioul en 3^{ème} (énergie qui est amenée à disparaître des systèmes de chauffage).

- [Prix des énergies](#)

Constat d'une dépendance aux énergies fossiles et à l'électricité qui est faiblement produite en Bretagne.

Les rendez-vous délocalisés en 2024 :

Depuis janvier 2019, le·a conseiller·ère en rénovation de l'habitat des Communautés du pays de Saint-Malo, se déplace 1 fois par mois dans les principales communes du territoire (Pleurtuit, Combourg, Cancale, Tinténiac, Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères).

En raison d'une plus faible sollicitation du service par les particuliers des communes les plus éloignées du lieu de permanence à Saint-Malo, les collectivités ont mis en place des rendez-vous délocalisés.

Après 5 ans de déploiement et de bon fonctionnement, les politiques d'évolutions sur la rénovation de l'habitat ont conforté le choix de ce mode de déploiement, dans un objectif constant de simplifier le parcours de rénovation via un guichet unique avec l'ouverture de plusieurs permanences avec d'autres acteurs et partenaires de la rénovation de l'habitat.

Les collectivités assurent une partie des prises de rendez-vous, la communication locale et propose gratuitement la mise à disposition d'un bureau ½ journée par mois par partenaires.

Sur l'année 2024 :

7 lieux de permanences :

- ◆ Espace France Services de la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude, à Pleurtuit.
- ◆ Maison de l'habitat, à Saint-Malo.
- ◆ Maison France Services de Saint-Malo Agglomération, à Cancale.
- ◆ Mairie, à Dol-de-Bretagne.
- ◆ Espace au-dessus de La Poste, à Pleine-Fougères.
- ◆ Maison France Services de la Communauté de communes de la Bretagne romantique, à Combourg.
- ◆ Espace Services de la Communauté de communes de la Bretagne romantique, à Tinténiac.

4 partenaires qui tiennent des permanences :

Aid'Habitat – Opérateur Conseil [MAR et AMO]
SOLIHA – Opérateur Conseil [MAR et AMO]
Conseil Rénov' 35 - Opérateur Conseil [MAR et AMO]
Ty Eco 2 – Bureau d'étude [MAR]
B3E – Bureau d'étude [MAR]

Agenda Partagé

Un agenda partagé a été développé à partir du 2^e trimestre 2022.

Cet agenda à trois entrées permet :

- au guichet de la rénovation à la Maison de l'habitat de qualifier la demande et de programmer directement un rendez-vous avec un opérateur accompagnant dans les programmes d'aide de l'ANAH.
- à l'accueil du lieu de permanence (notamment les Maisons France Services) de proposer un rendez-vous pour un habitant en demande de conseil sur la rénovation de son logement et d'avoir un regard sur l'activité des « permanences habitats » sur leur territoire.
- aux opérateurs d'avoir connaissance de leurs rendez-vous et de programmer le cas échéant eux-mêmes leurs rendez-vous sur le territoire.

Bilan des rendez-vous délocalisés :

	Bretagne Romantique	Côte d'Emeraude	Pays de Dol et Baie du Mont St-Michel	Saint-Malo Agglomération <i>Cancale</i>	TOTAL
Conseiller-ère en rénovation de l'habitat	49	34	28	361	472
SOLIHA	41	24	25	234	324
Aid'Habitat	26	10	11		47
Conseil Rénov'' 35	24	5	6		35
Ty Eco 2	3	/	/		3
TOTAL	143	73	70	565	881

Les rendez-vous avec les opérateurs concernent des demandes de financement pour l'adaptation des logements, la rénovation énergétique dans la cadre des programmes d'aide de l'ANAH.

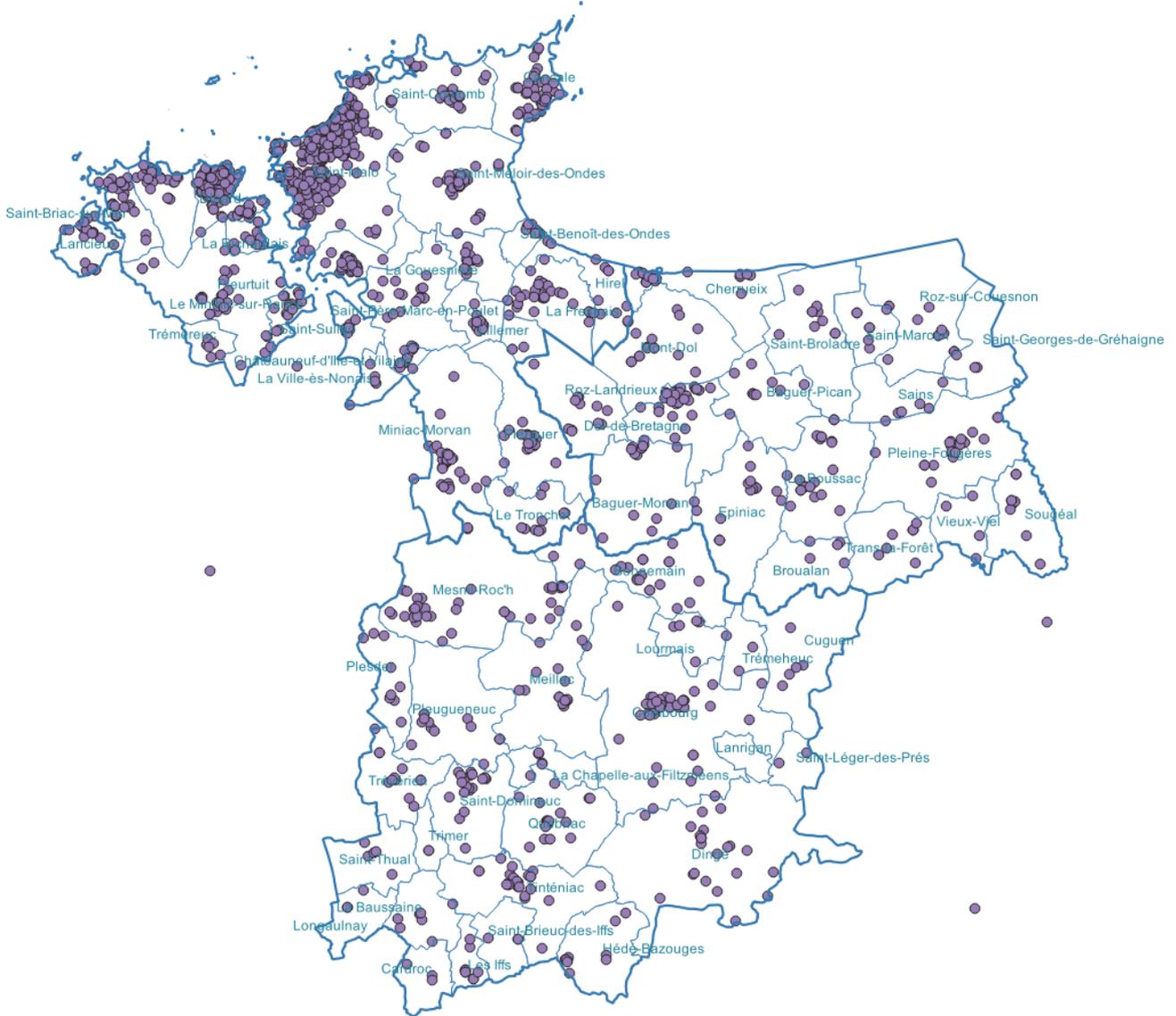
L'agenda partagé renforce le lien avec SOLIHA Bretagne dans la mise en œuvre de l'OPAH de Saint-Malo à la Maison de l'habitat. SOLIHA est présent 1 jour par semaine à la Maison de l'habitat et ½ journée à la Maison France Services à Cancale, dont 2 demi-journées sur prise de rendez-vous.

Sur l'année 2024 :

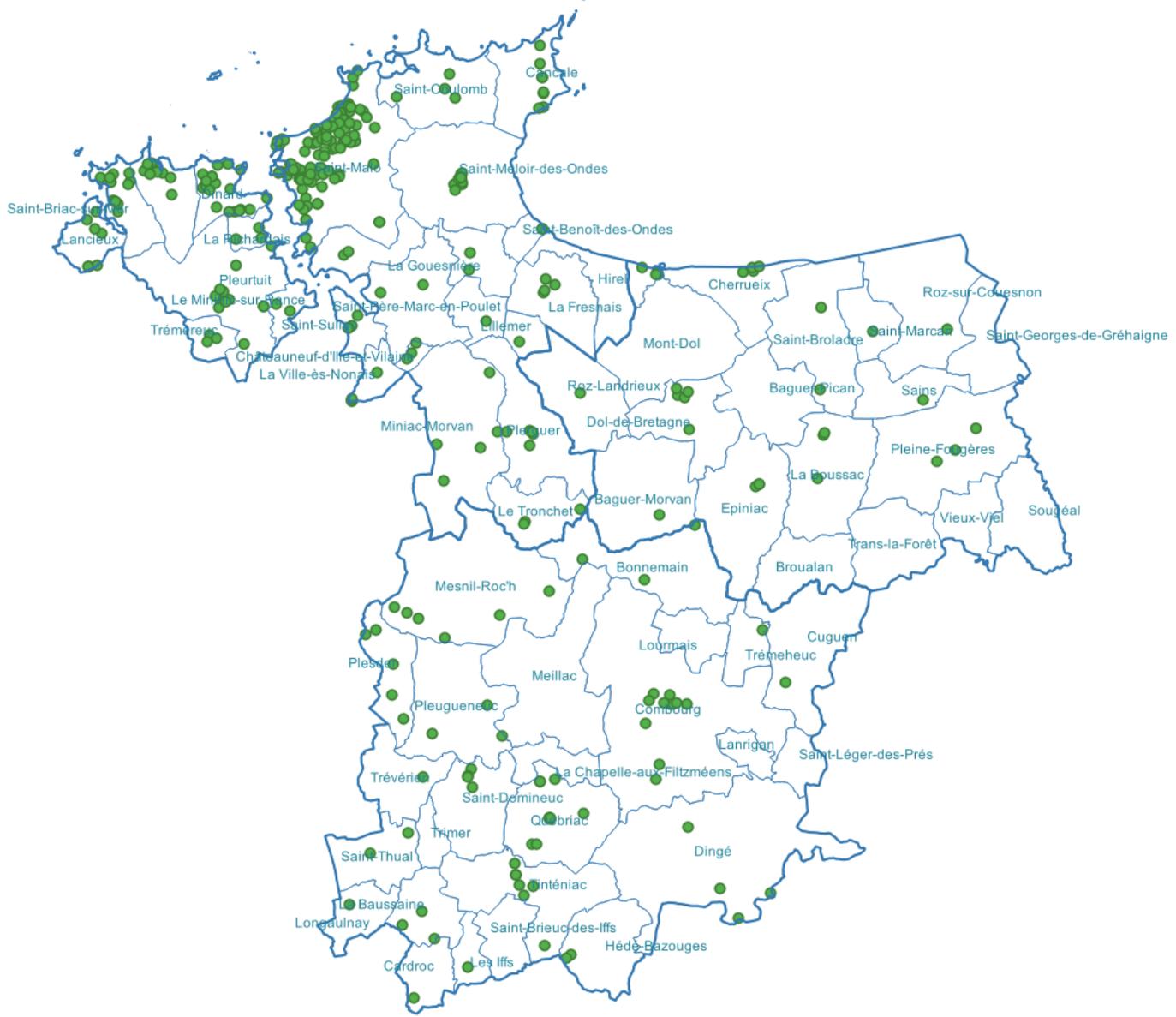
- Seul l'opérateur SOLIHA tient des permanences dans le cadre de l'OPAH de Saint-Malo Agglomération.
- Ty Eco 2 et B3E ont démarré les permanences sur le second trimestre ce qui explique le faible nombre de rendez-vous.
- Les rendez-vous qui ont lieu à la Maison de l'habitat par le-a conseiller-ère en rénovation de l'habitat sont destinés à l'ensemble des habitants des Communautés du pays de Saint-Malo.

Origine des contacts :

Répartition des actes d'information (A1)



Répartition des actes de conseil personnalisé (A2)



Répartition des actes d'accompagnement (A4)

Le symbole triangle jaune indique que pour cet accompagnement un audit énergétique a été réalisé.



Les animations auprès des ménages :

Les animations portent sur des actions de sensibilisation, communication, animation auprès des ménages.

	Animation	Nombre de participants
Réunion	Vernissage de l'exposition « Parcours d'une rénovation » 12 février à Cancale	25
Réunion	Intervention en AG - UFC que Choisir 13 mars à Saint-Malo	45
Salon	Salon de l'habitat - Living du 15 au 17 mars à Saint-Malo	93
Conférence	Présentation en AG du Crédit Agricole - Caisse de Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères 11 avril à Baguer-Pican	60
Salon	Festival Bouge Ta Baie le 1 ^{er} et 2 juin à Epiniac	20
Atelier	Intervention avec l'Ifpek 9 décembre à Baguer-Pican	12
Radio	1 chronique par mois sur la Radio Parole de Vie Tous les 2eme mercredi de chaque mois à Saint-Malo	

Sur l'année 2024, 255 ménages ont été sensibilisés.

Missions SARE		Indicateurs du programme SARE		Objectifs	Résultat
Information, conseil et accompagnement pour la rénovation des logements	C1	Nombre de personnes sensibilisées/rencontrées		-	
		Nombre d'animations réalisées (salon, balade thermique...)		-	
	Parcours ménages (logement individuel)	A1	Nombre de demandes de personnes (modestes ou non) ou syndicats de copropriétaires, ou de leurs représentants, pour des informations en matière de rénovation	1 000	1699
			- dont ménages modestes		
		A2	Nombre de conseils personnalisés donnés en matière de rénovation , à des personnes (modestes ou non) ou des syndicats de copropriétaires, ou à leurs représentants	430	340
		A3	Nombre d'audits de logement individuel acquis pour les propriétaires	20	4
			Nombre d'audits de logement individuel pour ses futurs acquéreurs	6	2
		A4	Nombre de ménages en logement individuel accompagnés en phase amont d'un projet de rénovation globale	65	22
			- dont nombre de visites sur site réalisées		100%
	A4bis	Nombre de ménages en logement individuel accompagnés dans le suivi du chantier, et post-travaux	/	/	
	A5	Nombre de ménages en logement individuel ayant bénéficié d'une prestation de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	2	1	
	hors SARE	Nombre de demandes de personnes (modestes ou non) ou syndicats de copropriétaires, ou de leurs représentants, pour des informations hors rénovation		70	71
		Nombre de conseils personnalisés donnés hors rénovation , à des personnes (modestes ou non) ou à des syndicats de copropriétaires, ou à leurs représentants		6	16
	Parcours syndicats de copropriétaires (logement collectif)	A1	Nombre de demandes de syndicats de copropriétaires, ou de leurs représentants, pour des informations en matière de rénovation	5	4
		A2	Nombre de conseils personnalisés donnés en matière de rénovation , à des syndicats de copropriétaires, ou à leurs représentants	2	0
		A3	Nombre d'audits de copropriété cofinancés et visés par un Conseiller FAIRE	0	
		A4	Nombre de copropriétés accompagnées en phase amont dans un projet de rénovation globale	0	
			- dont nombre de visites sur site réalisées		
	A4bis	Nombre de copropriétés accompagnés dans le suivi du chantier, et post-travaux	0		

		A5	Nombre de copropriétés ayant bénéficié d'une prestation de MOE pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	0	
--	--	----	---	---	--

Les partenaires :

Les actes sont réalisés par les services des Communautés en partenariat avec des partenaires privés : bureau d'étude thermique [BET] et Maître d'œuvre [MO].

À partir de septembre 2020, une convention de partenariat a permis de réaliser les actes d'accompagnement, notamment pour la réalisation d'étude thermique - 2 niveaux sont proposés : évaluation thermique et audit énergétique.

Entreprise	Commune du siège	REPONSE AUX SOUS-ACTES <i>Peuvent répondre aux demandes formulées par le ménage accompagné par le service sur :</i>	RGE
Aid'Habitat	Rennes	Évaluation énergétique / Audit énergétique / Mobilisation des aides	Oui
AIDIFICE	Plérin	Évaluation énergétique / Audit énergétique / Mobilisation des aides / Assistant à Maîtrise d'ouvrage - AMO	Oui
DIDOME	Bruz	Audit énergétique	Oui
Atelier 102	Rennes	Évaluation énergétique Audit énergétique Mobilisation des aides (sauf CEE) Maître d'œuvre	Oui
Green Eco Habitat	Brest	Audit énergétique	Oui

- ◆ Chaque acte est découpé en sous-acte afin de justifier de leur réalisation et permettre de jouer de ce partenariat public/privé.

Pour valider l'acte plusieurs actions doivent être justifiées,

Exemple de l'acte « Accompagnement Suivi réalisation travaux en MI » :

Action (sous-acte) :	Réalisée(s) par :
Étude thermique (Évaluation ou Audit) + <i>visite sur site</i>	Bureau d'étude thermique
Définition du plan de travaux	Bureau d'étude thermique + Communautés du pays de Saint-Malo
Visite sur site (Restitution de l'audit)	Bureau d'étude thermique
Aides à la sélection des entreprises, mobilisation des aides	Communautés du pays de Saint-Malo
Relance aux étapes clefs du projet	Communautés du pays de Saint-Malo
Bilan opération post-travaux	Communautés du pays de Saint-Malo

Pour chaque acte d'accompagnement A4, A4 bis et A5 ce découpage a été réalisé.

◆ Le montant des prestations est réduit grâce au partenariat.

Les Communautés du pays de Saint-Malo reversent aux particuliers, par l'intermédiaire des bureaux d'étude et Maîtres d'œuvre, une partie des fonds mobilisés dans le cadre du programme SARE.

Les bureaux d'études réduisent également le coût de leur prestation en contrepartie de la qualification de la demande.

Exemple d'un audit énergétique avec le Bureau d'étude :

Prestation : Audit énergétique pour un montant de **1 300€**.

Le PETR verse au particulier, par le bureau d'étude, une aide de 500 €

Le bureau d'étude réduit le coût de sa prestation de 10%.

Le coût final facturé pour le ménage est alors de **462 €**.

Les versements pour chaque acte et sous-acte sont déterminés et analysés en fonction des fonds perçus par le programme SARE et de la pérennité/le soutien au service des Communautés du pays de Saint-Malo.

La participation au soutien à la réalisation d'étude thermique des Communautés du pays de Saint-Malo s'élève à 13 000€ sur l'activité 2024 près de moins de 50% comparer à l'année 2023.

4. SERVICE AUX ENTREPRISES

Sur l'année 2024, le service a répondu aux sollicitations ponctuelles des entreprises pour de l'information et du conseil. Les 3 entreprises reçues pour de l'information sont issues des secteurs :

Type	Communes	Sujet
Santé humaine et action sociale	Saint-Malo	Projet d'amélioration : économies d'énergie, confort, analyse de devis, aides financières mobilisables.
Santé humaine et action sociale	Saint-Malo	Aides financières mobilisables.
Bureaux	Saint-Malo	Economie d'énergie, technique d'isolation et aides financières mobilisables.

Missions SARE		Indicateurs du programme SARE		Objectifs	Résultat
Information et conseil pour la rénovation des locaux tertiaires ou des process	Parcours entreprises	B1	Nombre de demandes d'entreprises, pour des informations en matière d'amélioration énergétique de leurs locaux (< 1000 m ²) ou de leur process	6	4
		B2	Nombre de conseils personnalisés, donnés en matière d'amélioration énergétique de leurs locaux (< 1000 m ²) ou de leur process, à des entreprises	0	
	C2	Nombre d'entreprises sensibilisées/rencontrées		-	
		Nombre d'animations réalisées (salon, information collective...)		-	

5. DYNAMIQUE LOCALE - VERS / AVEC LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Les animations auprès de professionnel et public relais :

Les animations portent sur des actions de sensibilisation, communication, animation auprès professionnels du bâtiment (entreprises/artisans/agences/associations, ...), public relais.

	Animation	Nombre de participants
Atelier	Cycle d'atelier sur Qualité de l'air intérieur 18 septembre à Dol-de-Bretagne 25 septembre à Combourg 2 octobre à Pleurtuit	20
Réunion	Lancement Programme DOREMI 29 mai à Saint-Jouan-des-Guérets	20
Réunion	Rencontre annuelle partenaires MAR-AMO 13 décembre à La-chapelle-aux-Filtzméens	17

Sur l'année 2024, 57 professionnels ont été sensibilisés.

Action transversale :

Sensibilisation Radon et Qualité de l'air

Un axe Santé/Environnement/Bâtiment.

3 années campagnes de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur à travers une distribution de kit pour mesurer les risques de la présence du Radon. De novembre 2022 à l'été 2024.

Fort du succès des précédentes campagnes, l'action Radon du contrat local de santé et le partenariat avec l'ARS a permis de lancer une campagne plus importante sur l'hiver 2023/2024.

En raison de la transversalité du sujet, l'équipe de Rénov'Habitat Bretagne participe au groupe de travail sur la distribution des kits de mesure, aux suivis et aux réflexions de l'« après » afin de conseiller et accompagner les ménages si les taux de radon se révéleraient importants dans les logements.

Commission Qualibat

Membre des commissions QUALIBAT depuis 2018, la cheffe de projet participe à la qualification des entreprises RGE. Une présence qui est alternée avec les confrères de l'ALEC du Pays de Rennes.

Guichet unique – Service public de la rénovation de l’habitat

Les Communautés du pays de Saint-Malo ont comme feuille de route, de poursuivre le travail sur la construction d’un service de la rénovation de l’habitat, au travers des objectifs et actions prévues dans le cadre de leur projet de territoire et leur PCAET – Plan Climat Air Energie et Territoire :

- Animer, mener une dynamique de la rénovation de l’habitat :

Il s’agit de mobiliser l’ensemble des acteurs relais, de renforcer la formation des professionnels du secteur, de sensibiliser les ménages et de favoriser la mise en synergie des différents acteurs et réseaux afin de créer un écosystème propice à la rénovation.

- Faciliter et sécuriser le parcours du ménage dans son projet de rénovation

Le dispositif vise à faciliter et sécuriser le parcours des particuliers en leur apportant une information claire, un conseil adapté et un accompagnement personnalisé, depuis l’émergence de leur projet jusqu’à sa concrétisation.

- Massifier la rénovation énergétique performante

En cohérence avec les ambitions nationales et les stratégies locales (PLH, PCAET, etc.), l’objectif est de massifier les rénovations en incitant à des travaux ambitieux et efficaces, contribuant ainsi à l’amélioration de la performance énergétique du parc résidentiel et à la transition écologique du territoire.

Missions SARE		Indicateurs du programme SARE	Objectifs	Résultat
Dynamique de la rénovation	C3	Nombre de structures (banques, collectivités locales...) rencontrées	-	
		Une action / animation / opération phare ayant bien fonctionné	-	

6. PARTICIPATION AU RESEAU RENOV'HABITAT BRETAGNE

Réunion de réseau

Les réunions sont organisées avec Breizh ALEC en charge de l'animation du réseau.

Ces rencontres sont des lieux d'échanges, de mutualisation, de formation et de préparation d'actions communes.

Au cours de l'année 2024 ont eu lieu :

- 2 réunions « techniques » qui regroupent l'ensemble des conseillers.
- 1 réunion « animateurs » qui regroupe l'ensemble des responsables/animateurs.

Réunion nationale

Organisée par l'ANAH, les rencontres nationales France Rénov' ont eu lieu le 26 et 27 novembre à Montpellier.

Les formations et webinaires

- 15-05- Stage Union - Word initiation - créer et présenter des documents simples et personnalisés.
- 21-05- Les indispensables de l'accompagnement des ménages vers la rénovation performante – Dorémi.
- 28-05- Webinaire : Nouvelles aides aux propriétaires bailleurs : MaPrimeRénov' Parcours accompagné et Prime "sortie de la vacance".
- 16-09 et 30-09 et 14-10- Formation réseaux sociaux.

7. COMMUNICATION

Page google de la Maison de l'habitat

La maison de l'habitat possède une page google. Le but principal est d'informer les usages sur différentes actualités : animations, mouvements de permanence, ouverture et de fermeture de l'établissement. En tant qu'Espace France Rénov', cette page permet ainsi d'être facilement repérer par les habitants des Communautés du pays de Saint-Malo.

Revue de presse

Autour de Cancale

CANCALE

Une exposition sur une expérience de rénovation énergétique

La maison France Services accueille pour un mois une exposition retraçant la mise en œuvre complète de la rénovation énergétique de la maison de « Monsieur Marcel », habitant Saint-Malo.



Le Guichet de Rénovation Énergétique de l'Habitat organise un mois d'exposition pour montrer un exemple de parcours de rénovation énergétique.

Il s'agit du parcours de Monsieur Marcel (nom d'emprunt d'un habitant de Saint-Malo) qui a été analysé et décrit en panneaux explicatifs.

Un exemple concret

L'histoire de la rénovation énergétique de la maison de Monsieur Marcel a commencé en avril 2022 par un audit énergétique, qui a été réalisé par un Bureau d'Études Conseil. Cette étape est, d'après son expérience, indispensable avant de démarrer une pléiade de travaux.

Sa maison est en bon état, construite en 1982. Pourtant, le diagnostic énergétique se révèle défavorable, en classe C. C'est pourquoi Monsieur Marcel va se lancer dans un projet complet de rénovation pour améliorer la classe énergétique.

Le bouquet de travaux concerne : la porte d'entrée, le remplacement des boîtiers des prises électriques par des boîtiers étanches, le changement de la VMC, l'isolation des murs par la façade extérieure avec 14 cm de polystyrène, l'isolation des combles et rampants sous toiture et la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Un budget d'environ 50 000 €, pour 6 000 € d'aides.

« Ma motivation principale était le confort ! », explique Monsieur Marcel. « L'investissement est important et les économies réalisées ne couvrent jamais l'investissement. Mais quel confort retrouvé maintenant dans ma maison ! »

Des conseils

Ses conseils ? Tout d'abord, prendre contact avec la Maison de l'Habitat, qui peut gratuitement prodiguer des conseils très utiles. Ensuite, faire pour chaque chantier au moins trois devis. Et ce n'est pas le plus simple, car de nombreuses entreprises n'envoient pas les devis, même s'ils se sont déplacés sur place.

Enfin, prêter une attention toute particulière au choix des entreprises : les entreprises doivent être R.G.E. pour que les particuliers puissent bénéficier des aides du gouvernement.

« La maison de l'Habitat est là pour conseiller ceux qui ont besoin de trouver des entreprises sérieuses », explique Amaury Lebourier, conseiller en rénovation énergétique pour le pays de Saint-Malo. « Nous nous déplaçons sur Cancale, à la maison France Services, sur demande et gratuitement. Il suffit d'appeler le 02 99 21 17 26. »

Monsieur Marcel a terminé ses travaux en janvier 2024, après près de 2 ans de travaux. Il a choisi d'être son propre maître d'œuvre. « J'ai pu le faire parce que je suis retraité et que j'ai du temps. »

À Cancale, la rénovation des habitats risque d'être aussi plus compliquée. En effet, elle devra aussi tenir compte des contraintes drastiques des Architectes des Bâtiments de France pour toutes les zones A.B.F. et en zone littorale. Quidd des panneaux solaires sur les toits ? De l'aggrégation de polystyrène sur les façades des maisons en granit ou à tours de fenêtres granit, « néo-bretannes » ? De la mise en place de fenêtres en triple vitrage et de volets battants en bois sont obligatoires ?

Encore une fois, la Maison de l'Habitat est là pour aider à présenter le dossier en main.

Marie LOQUET

Maison de l'Habitat : 02 99 21 17 26 ou infoenergie@pays-st-malo.fr. Renseignements à la Maison France Service, près de l'Hôtel de ville (Dans l'ancienne perception).

22 février 2024 – Pays Malouin

LE PAYS MALOUIN
JEUDI 6 JUIN 2024
actu.fr/le-pays-malouin **38**

ÉPINIAC

Bouge ta Baie Un succès écologique



→ Organisé par l'association Des idées plein la terre, le festival Bouge ta Baie a, le week-end dernier, fait place à des associations et entreprises conduisant des actions en faveur de la transition écologique, liées à l'agriculture, au commerce, au bâtiment... Des activités qui ont pu s'intéresser un nombreux public en fréquentant ce festival qui avait lieu dans le bourg et à la salle des fêtes.

6 juin 2024 – Pays Malouin

Saint-Malo

Le salon de l'habitat revient pour sa 31^e édition

Le salon de l'habitat et de l'immobilier aura lieu de vendredi à dimanche, au centre des expositions.
Au programme : décoration, conseils et aide pour les démarches administratives.

Les Malouins connaissent bien le salon de l'habitat, qui revient pour sa 31^e édition, avec 64 exposants, de vendredi à dimanche. Un salon porté pour la deuxième année par GL Events, organisateur de sept salons de l'habitat et de l'immobilier Living à travers la Bretagne.

Sa marque de fabrique ? « À côté des stands habituels nous proposons trois espaces d'information et des expositions thématiques », explique Lauren Le Mouroux, responsable de la commercialisation du salon.

Des conseils gratuits

Il y aura donc la Collection, où exposeront artistes, créateurs, brocanteurs locaux, et les Ateliers, tournés vers les questions de réglementations et de démarches administratives. « Ces dernières ne sont pas toujours très lisibles pour le grand public, constamment démarché par téléphone et inquiet des arnaques. Là, il rencontrera des professionnels locaux qui répondront à toutes leurs questions. » Utile pour y voir plus clair dans les aides à la rénovation thermique, l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques, les systèmes de chauffage et d'économies d'énergie, grâce aux conseils délivrés notamment par la Maison de l'habitat (portée par le pays de Saint-Malo) ou la chambre des notaires.

Enfin, le Labo proposera des ateliers par tranches de 30 minutes, pour toute personne souhaitant obtenir de précieux conseils - aménagements, extensions, décoration - délivrés gratuitement par Evangeline Brouillard, architecte d'intérieur et Véronique Delhomme, décoratrice.

« Je pourrai donner des conseils à des personnes arrivant de préférence avec leurs plans et leurs projets. Beaucoup de personnes envisagent notamment des extensions, je peux regarder avec eux, et pourquoi pas proposer tout autre chose ! » sourit Evangeline Brouillard.

Pareil pour la déco : « Souvent les gens sont indécis, ont des envies mais n'osent pas se lancer, la phrase qui revient, le plus souvent, c'est j'ai peur de regretter. Nous sommes là pour les aider à définir leur ambiance, leurs envies. Nous ne sommes pas là pour coller à la tendance, qui actuellement va vers des teintes, des décors lumineux et apaisés, mais bien vers ce qui leur correspond. »

À noter que les personnes ne pouvant se déplacer au salon peuvent aussi déposer leurs plans sur le site living.fr/saint-malo.

Brigitte SAVERAT-GUILLARD.

Du vendredi 15 au dimanche 17 mars, salon Living habitat et immobilier, Quai Saint-Malo, 1B, quai Duguay-Trouin. Vendredi, de 14 h à 19 h ; samedi, de 10 h à 19 h ; dimanche, de 10 h à 18 h. Tarifs : 5 € sur place. Gratuit pour les moins de 18 ans et durant la première heure d'ouverture, chaque jour.



Evangeline Brouillard, architecte d'intérieur, et Lauren Le Mouroux, responsable de la commercialisation du salon.

Photo: Ouest-France

13 mars 2024 – Ouest France

À Trévérien, un atelier pour apprendre à rénover soi-même sa maison

La Maison de l'habitat organise un premier atelier accompagné d'auto-rénovation, à la salle des fêtes de Trévérien (Ille-et-Vilaine). Encadré par des professionnels, il incite les particuliers à rénover eux-mêmes leur maison.



Adeline Lejart, cheffe de projet rénovation énergétique à la Maison de l'habitat, sera présente à l'atelier d'auto-rénovation, samedi 23 mars. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-FrancePublié le 10/03/2024 à 19h09

Ouest-France

Les communautés de communes du pays de Saint-Malo, par le biais de la Maison de l'habitat, proposent, samedi 23 mars 2024, à 10 h, à la salle des fêtes, le premier atelier sur l'accompagnement à l'auto-rénovation (isolation de la toiture), en partenariat avec les entreprises accompagnatrices (La meule bâtir éthique et Eko etik matériaux).

C'est un atelier découverte, destiné aux propriétaires originaires de la commune, de la communauté de communes ou du pays de Saint-Malo, qui souhaitent réaliser par eux-mêmes leurs travaux d'isolation, annonce Aline Lejart, cheffe de projet rénovation énergétique à la Maison de l'habitat.

10 octobre 2024 – Ouest France

Pays de Saint-Malo

Logement

Depuis le 25 avril, la maison de l'Habitat accueille une permanence Action logement. Les habitants du pays de Saint-Malo peuvent ainsi trouver auprès de ce service une information « indépendante, neutre et gratuite » en matière de logement. En 2023, Action Logement a délivré 32 500 aides en Bretagne pour un montant total de 52 millions d'euros et a logé 3 451 familles. À Saint-Malo, au 23 avenue Anita Conti, une permanence est assurée tous les jeudis de 13h45 à 17h15, sans rendez-vous, par Aline Delvoe. Renseignements au 02 21 07 01 48.

20 juin 2024 – Pays Malouin

Un nouveau dispositif à la Maison de l'habitat

Action logement a rejoint la Maison de l'habitat. Il vient s'ajouter à trois dispositifs. Tous sont réunis autour d'une même problématique : désengorger le parc immobilier pour augmenter l'attractivité.

Sourires de bienvenue, soupirs de réjouissement et tapes dans le dos étaient de rigueur pour l'arrivée officielle du dispositif Action logement dans les locaux de la Maison de l'habitat, installée tout près de la gare. « Près de 4 000 salariés sont aujourd'hui en demande de logement dans la communauté de communes de Saint-Malo, en Bretagne romantique, sur la Côte d'Émeraude et la baie du Mont Saint-Michel, synthèse Rodolphe Morize, directeur régional de l'organisme. Nous sommes là pour les renseigner, les aider et les accompagner dans cette quête compliquée dans ce territoire où la demande explose tandis que l'offre immobilière est atone. »

« Augmenter le parc locatif malouin »

Les salariés d'entreprises dépassant les dix employés pourront être accompagnés dans « la recherche du logement qui leur correspond », avec, un jour, l'objectif de « sortir de la location » grâce à des « aides à l'achat immobilier ». Ils seront aussi « accompagnés dans les événements et accidents de la vie », jusqu'à atteindre une sécurité financière favorable pour « investir dans leurs résidences » via des rénovations. C'est le « dynamisme territorial » qui régit cette pensée, propice à créer de l'emploi, notamment dans les sec-



Le dispositif Action logement rejoint les trois autres déjà installés dans la Maison de l'habitat.

PHOTO : OUEST-FRANCE

teurs du bâtiment. Cette « solution pérenne » qu'expose là Rodolphe Morize permettrait « d'augmenter le parc locatif d'un territoire qui ne demande qu'à accueillir plus de salariés ».

Et pour atteindre celles et ceux pouvant bénéficier de ces accompagnements, tout est bon. Sites internet ou

application mobile pour les plus jeunes, permanence le jeudi après-midi (13 h 45-17 h 15) pour les plus directs, via les conseillers d'entreprises ou des bailleurs pour les moins informés, ou au sein des administrations publiques... Action logement et les autres organismes de la Maison de l'habitat – Rénov'Habitat Bretagne,

l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 35) et Soliha Bretagne – sont au chevet du marché du logement local, « extrêmement tendu » mais « crucial pour l'attractivité de notre territoire », condense le président de la communauté du pays de Saint-Malo, Pierre-Yves Mathieu.

Mina PELTIER.

18 juin 2024 – Ouest France

Comment reconnaître une arnaque ?

« Si l'offre paraît trop belle, elle l'est certainement », prône Rénov'Habitat, qui informe et accompagne les ménages bretons dans la rénovation de leur logement. Les projets d'isolation à 1 € sont donc à proscrire ! L'organisme recense une centaine de cas signalés dans le pays de Saint-Malo en un an. Mais « les victimes sont bien plus nombreuses ».

« Il faut se souvenir que l'adresse des sites internet officiels se termine par **gouv.fr** et il ne faut pas forcément cliquer sur les premiers liens que proposent les moteurs de recherche », insiste Michel Legueret, brigadier-chef de la police nationale.

À noter également qu'aucun service public ne fait de démarchage, et que le démarchage téléphonique pour des travaux de rénovation est strictement interdit depuis 2020.



A la Maison de l'habitat à Saint-Malo, les conseillers et conseillères en rénovation énergétique, les membres de l'UFC Que Choisir, la Police et le président de Saint-Malo se sont réunis jeudi 4 juillet 2024 au sujet des arnaques à la rénovation énergétique. | OUEST-FRANCE

4 juillet 2024 – Ouest-France



Romain Coquet (ADIL 35), Laure Lepennetier (Rénov'Habitat Bretagne), Loriane Baudais (SOLHA)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES ACTEURS LOCAUX S'ORGANISENT

Avec 95% d'usagers satisfaits, la Maison de l'habitat a bien atteint son objectif : fournir une réponse globale et mutualisée aux demandes d'information des habitants de SMA. Le service public de la performance énergie de l'habitat est défini dans la Loi Climat et Résilience. Gratuit et personnalisé, il fournit une information technique, juridique et financière et oriente les demandeurs vers un accompagnement, via deux programmes mis en place par SMA : OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique). Quatre interlocuteurs sont présents (Accueil/Information, Info Énergie, Rénov'Habitat Bretagne, l'ADIL 35 et SOLHA), avec des partenaires.

Contact : 02 99 21 17 26 / infoenergie@pays-smalo.fr

21 août 2024 – MaloMag

Saint-Malo



Arnaques à la rénovation : « Personne n'est à l'abri »

Démarchage téléphonique pour une isolation à 1 € ou porte-à-porte afin de réparer une fuite d'eau inexistante : les pratiques commerciales frauduleuses ne manquent pas. Y compris à Saint-Malo.

Pourquoi ? Comment ?

Qui sont les cibles ?

« Quand on pense aux arnaques à la rénovation énergétique, on imagine une petite mamie à qui l'on promet une nouvelle pompe à chaleur. Mais la réalité est tout autre ! » C'est ce qu'explique Amaury Lebeuner, conseiller en rénovation énergétique à la Maison de l'habitat de Saint-Malo. Eric Aubin, bénévole à l'UFC-Que choisir, complète : « Certes, les personnes les plus isolées et riches sont les plus vulnérables, mais personne n'est à l'abri. Un moment de fatigue ou quelques minutes d'inattention suffisent à se faire arnaquer. »

Des panneaux solaires à moitié prix au système de chauffage bas carbone, l'imagination des arnaqueurs ne manque pas. Ils peuvent faire payer des sommes exorbitantes à leurs victimes et/ou réaliser des travaux de très mauvaise qualité. Pour arriver à leurs fins, ces professionnels de la fraude jouent principalement sur deux facteurs : la mise en confiance abusive et la création d'un sentiment d'urgence. Sur internet, par téléphone ou au porte-à-porte : les arnaques peuvent prendre différentes formes. Jeudi, les autorités locales, des associations et organismes ont souhaité informer les habitants pour se prémunir des mauvaises surprises.

Comment reconnaître une arnaque ?

« Si l'offre paraît trop belle, elle l'est certainement », prône Rénov'Habitat, qui informe et accompagne les ménages bretons dans la rénovation de leur logement. Les projets d'isolation à 1 € sont donc à proscrire ! L'organisme recense une centaine de cas signalés dans le pays de Saint-Malo en un an. Mais « les victimes sont bien plus nombreuses ».

« Il faut se souvenir que l'adresse des sites internet officiels se termine par gouv.fr et il ne faut pas forcément cliquer sur les premiers liens



Les incidents à la suite de travaux de mauvaise qualité peuvent survenir plusieurs mois après la rénovation.

(Photo: Getty Images/Stockphoto)

que proposent les moteurs de recherche », insiste Michel Legueret, brigadier-chef de la police nationale.

À noter également qu'aucun service public ne fait de démarchage, et que le démarchage téléphonique pour des travaux de rénovation est strictement interdit depuis 2020.

Que faire lorsque le doute persiste ?

« L'urgence, c'est d'attendre », scan- de le président de l'UFC-Que choisir de Saint-Malo, Gérard Mavian. Le premier réflexe est donc de prendre le temps de la réflexion, et surtout de ne rien signer dans la précipitation.

Il est ensuite important d'identifier le besoin pour lequel la personne propose une solution. « Si un prétendu professionnel sonne à votre porte pour annoncer qu'il va devoir changer vos tuiles dans l'heure qui suit, illustre Michel Legueret, vérifiez par vous-même qu'elles ont bien un problème avant d'accepter quoi que ce soit ! » Le policier rappelle par ailleurs que tout paiement volontaire n'est pas remboursable.

Le conseil de Laure Lepennetier, chargée de première information à la rénovation, « c'est de demander à la prétendue entreprise un numéro de Siret, le nom de la direction et un numéro de téléphone. Si l'on n'obtient pas de réponse, il y a clairement un souci. »

En parler autour de soi peut permettre d'y voir plus clair. « Il ne faut pas avoir honte et avoir cet amour-pro-

pre mal placé », insiste Eric Aubin. Mais prudence, car les conseils de quelqu'un qui vient de réaliser des travaux sont à prendre avec précaution. Cette personne vient peut-être de s'engager avec à un professionnel peu scrupuleux et être persuadée d'avoir fait une bonne affaire !

Qui contacter en cas de doute ou d'arnaque ?

Rénov'Habitat Bretagne, à Saint-Malo, propose des permanences téléphoniques du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 17 h 30, et des rendez-vous les lundis et mercredis matin à la Maison de l'habitat au 23, avenue Anita-Conté. La structure est joignable au 02 99 21 17 26 et via infoenergie@pays-stmalo.fr.

L'UFC-Que choisir propose des permanences à Saint-Malo le mardi de 17 h à 19 h 30 et le jeudi de 10 h à 12 h, au 8 E, avenue de Moka à Saint-Malo. Elle est joignable par téléphone au 02 99 58 80 47 et par mail à contact@saintmalo.ufcquechoisir.fr

Agathe DI LENARDO.



La police nationale et UFC-Que choisir ont organisé une réunion d'information, jeudi.

(Photo: Ouest-France)

Pays de Saint-Malo

LE PAYS MALOUIN JEUDI 11 JUILLET 2024

ATTENTION AUX ARNAQUES DANS LE PAYS DE SAINT-MALO « Ce n'est pas que la petite mamie qui se fait avoir »

Démarcheurs rois de l'arnaque, faux QR Code sur les horodateurs... Le Pays de Saint-Malo met en garde contre de nombreuses escroqueries en tout genre. « Personne n'est à l'abri », alertent la Maison de l'Habitat et l'URFC Que Choisir.

Ce n'est pas forcément la petite mamie qui se fait avoir par l'annonce alléchante de la pompe à chaleur... « Personne n'est à l'abri », insiste l'interlocuteur, âgé de 40 ans, l'appartenance à un devis pour des panneaux photovoltaïques, quatre fois supérieur au prix du marché... « Personne n'est à l'abri », poursuit Eric Aubin, chargé de la communication pour l'association de défense des consommateurs URFC Que Choisir. « Un petit moment de fatigue, quelques instants d'inattention suffisent à se faire avoir. Ne signez jamais rien dans la précipitation ».

« Aucun service public ne démarche à domicile ». Tout est bon pour arnaquer, quitte à usurper l'identité de la commune ou du CCAS pour récolter des informations. « Vous allez, par exemple, leur offrir que vous avez un peu froid chez vous et ils vont aussitôt vous vendre quelque chose », raconte Michel Lagaret, président de la Maison de l'Habitat et de l'URFC Que Choisir de Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.



Les arnaques se multiplient depuis la crise sanitaire. La région de Saint-Malo n'échappe pas aux escroqueries en tout genre.



De gauche à droite : Eric Aubin (URFC Que Choisir), Amoury Lebeurier et Laurent Leguennec (Maison de l'Habitat), Michel Lagaret (Maison de l'Habitat et URFC Que Choisir), et Yannick Lehoucq (Maison de l'Habitat et URFC Que Choisir).

« Un délai de rétractation de 14 jours ». Tout est bon pour arnaquer, quitte à usurper l'identité de la commune ou du CCAS pour récolter des informations. « Vous allez, par exemple, leur offrir que vous avez un peu froid chez vous et ils vont aussitôt vous vendre quelque chose », raconte Michel Lagaret, président de la Maison de l'Habitat et de l'URFC Que Choisir de Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.

« En cas de doute ou d'arnaque : URFC Que Choisir (02 94 50 80 47) et Maison de l'Habitat (02 99 21 17 27) ». Plus surprenant, parmi les arnaques en vogue, celle du faux QR Code continue de faire des ravages. Notamment via des autocollants sur les horodateurs, a constaté Michel Lagaret à Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.

« Conférence de sensibilisation aux escroqueries organisée par URFC Que Choisir jeudi 11 juillet de 14h30 à 16h, salle de la mairie de Parisme, à Saint-Malo. ». Tout est bon pour arnaquer, quitte à usurper l'identité de la commune ou du CCAS pour récolter des informations. « Vous allez, par exemple, leur offrir que vous avez un peu froid chez vous et ils vont aussitôt vous vendre quelque chose », raconte Michel Lagaret, président de la Maison de l'Habitat et de l'URFC Que Choisir de Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.

11 juillet 2024 – Pays Malouin

TÉMOIGNAGES. Dans le pays de Saint-Malo, deux victimes d'arnaques à Ma Prime Rénov' racontent

Depuis janvier 2020, Ma Prime Rénov' permet de financer la rénovation énergétique des logements de particuliers. Une aide d'État venue avec son lot d'arnaques, à l'instar du compte personnel de formation (CPF). Victimes d'escroquerie, deux propriétaires de la région de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) témoignent.

Ouest-France Juliette FRUNIER Publié le 27/08/2024 à 15h13



Ces arnaques peuvent passer par des coups de fil incessants, mais aussi du porte-à-porte. (Image d'illustration) ARCHIVES

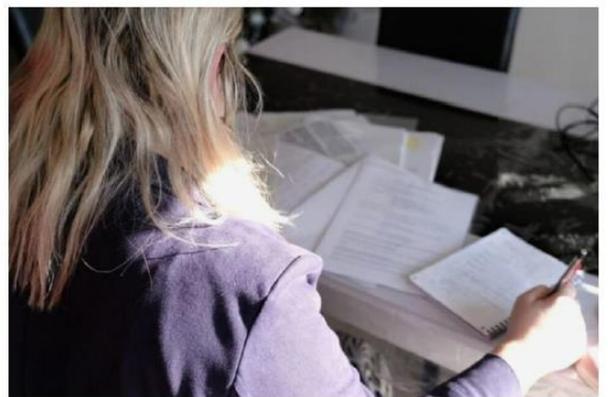
Voulue à fond, la sonnerie du téléphone de Marie-Pierre carillonne dans son sac. C'est un numéro inconnu, elle décroche immédiatement. « Maintenez, je ne réponds plus », explique-t-elle. Mardi 27 août 2024, elle s'est rendue à la maison de l'habitat à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) pour raconter l'arnaque récente à laquelle elle a échappé lorsqu'elle a été contactée pour des travaux éligibles à Ma Prime Rénov', cette aide de l'État aux propriétaires pour la rénovation énergétique.

Tout commence en mai 2024 lorsque cette habitante de Saint-Malo reçoit des appels publicitaires lui proposant des services de rénovation énergétique. « Au fur et à mesure des échanges, ils ont compris que je cherchais à changer mon ballon d'eau chaude et on m'a dit que c'était le moment d'en profiter grâce à Ma Prime Rénov', se remémore-t-elle. Je me suis dit : c'est formidable ! » Pour rappel, aucun service public ne fait de démarchage téléphonique. Lequel est, pour des travaux de rénovation, interdit depuis 2020.

27 août 2024 – Ouest-France

MaPrimeRénov' : cette aide de l'Etat attire les rois de l'arnaque, témoignages à Saint-Malo

Marie-Catherine de Saint-Briac et Marie-Pierre de Saint-Malo ont été bernées par des entreprises qui ont tenté de les arnaquer pour profiter de MaPrimeRénov'. Témoignages.



Ne montrez jamais votre avis d'imposition et ne communiquez en aucun cas votre numéro fiscal de référence, alerte la Maison de l'Habitat de Saint-Malo. Ces informations suffisent à des entreprises mal intentionnées pour demander et percevoir en votre nom des aides de l'État, parfois très généreuses. (Illustration YR / Actu)

Par Samuel Sauneuf Publié le 30 août 2024 à 18h10 ; mis à jour le 2 sept. 2024 à 11h52

Marie-Catherine laisse désormais ses enfants s'occuper de ces choses-là. « Elle a passé la main pour tout ce qui relève de sa maison, bâtie dans la charmante station balnéaire de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).

Facture et courriers posés sur la table, la retraitée est encore tracasée par cette tentative d'arnaque dont elle n'est pas totalement tirée d'affaire.

30 août 2024 – Pays Malouin

Saint-Malo

11 juillet 2024

11 juillet 2024

Elles ont été victimes d'arnaques à Ma Prime Rénov'

Ma Prime Rénov' permet de financer la rénovation énergétique des logements de particuliers. Une aide d'État venue avec son lot d'arnaques. Victimes d'escroquerie, deux propriétaires témoignent.

« Personne n'est à l'abri », insiste l'interlocuteur, âgé de 40 ans, l'appartenance à un devis pour des panneaux photovoltaïques, quatre fois supérieur au prix du marché... « Personne n'est à l'abri », poursuit Eric Aubin, chargé de la communication pour l'association de défense des consommateurs URFC Que Choisir. « Un petit moment de fatigue, quelques instants d'inattention suffisent à se faire avoir. Ne signez jamais rien dans la précipitation ».



Les arnaques se multiplient depuis la crise sanitaire. La région de Saint-Malo n'échappe pas aux escroqueries en tout genre.

« Aucun service public ne démarche à domicile ». Tout est bon pour arnaquer, quitte à usurper l'identité de la commune ou du CCAS pour récolter des informations. « Vous allez, par exemple, leur offrir que vous avez un peu froid chez vous et ils vont aussitôt vous vendre quelque chose », raconte Michel Lagaret, président de la Maison de l'Habitat et de l'URFC Que Choisir de Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.

« En cas de doute ou d'arnaque : URFC Que Choisir (02 94 50 80 47) et Maison de l'Habitat (02 99 21 17 27) ». Plus surprenant, parmi les arnaques en vogue, celle du faux QR Code continue de faire des ravages. Notamment via des autocollants sur les horodateurs, a constaté Michel Lagaret à Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.

« Conférence de sensibilisation aux escroqueries organisée par URFC Que Choisir jeudi 11 juillet de 14h30 à 16h, salle de la mairie de Parisme, à Saint-Malo. ». Tout est bon pour arnaquer, quitte à usurper l'identité de la commune ou du CCAS pour récolter des informations. « Vous allez, par exemple, leur offrir que vous avez un peu froid chez vous et ils vont aussitôt vous vendre quelque chose », raconte Michel Lagaret, président de la Maison de l'Habitat et de l'URFC Que Choisir de Saint-Malo. Avec le risque, d'une double peine à la fois : celle d'avoir enrichi un escroc et d'être verbalisé pour stationnement non autorisé.

29 août 2024 – Ouest France

Accompagner la rénovation de 100 logements par an

Dans le cadre de ses dispositifs Opah (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat), Saint-Malo Agglomération accompagne les propriétaires occupants ou bailleurs éligibles dans leurs travaux de rénovation énergétique, de remise en état de logements indignes ou dégradés, d'adaptation à la perte d'autonomie. Confié à l'opérateur Soliha, cet accompagnement gratuit consiste en un diagnostic et une aide à la constitution du dossier de demande de subvention à l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Si le dossier est accepté, Saint-Malo

Agglomération apporte une aide supplémentaire de 5 % HT du montant des travaux par logement, plafonnée à 1 000 euros pour les propriétaires occupants et à 4 000 euros (HT) pour les propriétaires bailleurs. En 2022, 80 dossiers ont bénéficié d'une aide financière, 90 sont encore en cours d'instruction. « Notre objectif est d'arriver à accompagner la rénovation de 100 logements par an avec un gain énergétique de 35 % », dit Marie-France Ferret.



Par où sort la chaleur ?

En bleu, c'est bien isolé. En rouge orange, ça chauffe... mais dehors ! La balade thermique organisée fin février à La Gouesnière, caméra infrarouge à l'appui, a permis de constater que les ponts thermiques, par où la chaleur s'échappe, peuvent se trouver un peu partout : aux points de jonction des façades et des planchers entre deux étages, en pignon, entre la toiture et le mur, au niveau des menuiseries et de leur pourtour, des balcons, des rebords de fenêtre, des prises, des volets roulants ou même des fixations d'une isolation extérieure.

Témoignage

Rénov' Habitat Bretagne, un autre appui local pour la rénovation énergétique des logements

C'est en avril 2022 que Julie et Kévin achètent une maison « dans son jus » à La Fresnais, avec de sérieux travaux à prévoir. D'une superficie de 65 m², la maison est une véritable passoire énergétique. « Le logement était classé G, se souvient Julie. Les murs étaient rongés d'humidité. Il fallait tout reprendre à zéro. »

Concevoir un projet cohérent

Si le projet avançait bien dans sa réflexion, le couple avait toujours des questions sur les aides mobilisables. Ils ont donc appelé Rénov' Habitat Bretagne, un service de la Maison de l'habitat à Saint-Malo. Amaury Lebeurier, conseiller en rénovation énergétique, les guide alors dans le choix d'un prestataire pour réaliser un audit de leur maison. « C'est un préalable à la constitution d'un dossier MaPrimeRénov', précise-t-il, mais cet audit est pris en charge à hauteur de 500 à 800 euros, selon les ressources des propriétaires. » Des premiers devis avaient déjà été réalisés, mais l'audit a permis de confirmer la pertinence des solutions envisagées. Isolation des combles, des murs et de l'extension, remplacement des menuiseries, VMC simple flux et pompe à chaleur en aérothermie rendent aujourd'hui la maison de 95 m² confortable et économe. « C'est le résultat d'une réflexion globale, escime Julie. Il y avait des solutions plus performantes, mais non applicables dans mon cas précis. Rénov' Habitat Bretagne nous a donc aidés à faire des choix cohérents avec l'existant. »



21 août 2024 – Magasine Bretagne romantique

8. BILAN FINANCIER

En 2024, la convention financière annuelle conclue entre la Région, l'Etat et les Communautés du pays de Saint-Malo inclut :

Une part variable : en fonction du nombre d'acte d'accompagnement réalisé.

Une part forfaitaire : sur l'information, conseil et la dynamique de la rénovation (animation, sensibilisation).

Dépenses		Recettes	
Dépenses de personnel : - Accueil - Info-conseil - Accompagnement - Animation des acteurs - Pilotage du projet - ...	161 355 €	Subvention SARE (Région + CEE)	146 215 € (dont 110 682 € notification)
Frais de déplacements et de mission	982 €	Fonds propres	60 078 €
Equipements et prestations	13 590 € Dont 13 000 € de reversement aux partenaires BET et MO	Autres	
Charges connexes *	30 365 €		
TOTAL	206 293 €	TOTAL	206 293 €

* Charges connexes : frais généraux, frais de structures, frais d'environnement, etc. de la structure, pour ce qui concerne la mise en œuvre du programme d'actions

Dépenses totales	206 296 €
Calcul de la dépense variable (= nombres d'actes x tarifs)	19 000 €
Déduction de la dépense forfaitaire (= total – part variable)	187 293 €

9. ANALYSE

Les ménages sont satisfaits des conseils techniques reçus, des études thermiques réalisées et le suivi fait au fur et mesure de l'avancée de leurs projets ainsi que sur l'aide apportée à la mobilisation des aides financières.



pour l'année 2024 (extrait outil TBS)

On observe une baisse de 0,2 point par rapport à l'année 2023. L'insatisfaction exprimée par les sondés concerne principalement les aides financières notamment les montants et le montage de dossiers d'aides.

L'année 2024 a été marquée par une forte évolution du dispositif des aides de l'ANAH, notamment avec l'obligation de recourir à un Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) pour les demandes de MaPrimeRénov' - Parcours Accompagné (rénovation globale). Cette nouvelle exigence a entraîné une chute de près de 50% des audits et évaluations énergétiques réalisés dans le cadre du programme SARE.

En parallèle, les demandes d'information ont augmenté de près de 70%. En effet, les dispositifs d'aide sont complexes à appréhender : du fait du nombre d'options possibles / cumuls possibles, ainsi que la circulation d'informations contradictoires, alimentées par des démarches commerciales abusives. Par ailleurs, les usagers sont moins enclins à lire par eux-mêmes les informations transmises par le service public.

Après quatre années d'existence, 2024 marque la fin du programme SARE.

Ce programme a permis d'ancrer le guichet unique sur le territoire et de renforcer les dynamiques locales : le développement de partenariats, l'organisation de rendez-vous délocalisés avec les conseillers en énergie et les opérateurs (MAR – Mon Accompagnateur Rénov' et AMO-Assistant à Maîtrise d'Ouvrage). La coopération entre acteurs publics et privés est bénéfique pour les habitants, et le bouche-à-oreille contribue à valoriser le service proposé sur les Communautés du pays de Saint-Malo.

